

Publié le 1 octobre 2015

Universités : les Epl tentées par les amphis

Alors que les bâtiments universitaires sont soit la propriété de l'Etat, soit celle des universités elles-mêmes depuis qu'elles ont acquis leur autonomie en 2007, faut-il s'étonner de voir de plus en plus d'Entreprises publiques locales (Epl) investir les campus universitaires ? Enquête sur la rencontre entre deux mondes qui ont tout à partager.



Pour **Richard Lioger**, premier adjoint au maire de Metz et président du conseil des fédérations régionales des Entreprises publiques locales, ce phénomène serait naturel : « *les collectivités territoriales sont déjà très engagées dans le financement des universités, et à ce titre, sont partie prenante de leurs stratégie* ». Depuis une vingtaine d'années en effet, avec le plan Université 2000, puis le projet Université 3e millénaire, le Plan Campus, et maintenant le **contrat de plan Etat-Région 2015-2020**, elles sont invitées à participer financièrement à l'effort de modernisation du système universitaire.

Mais pour nombre de collectivités, cet engagement ne suffit plus, il doit générer une plus-value. « La présence d'une université participe au rayonnement du territoire », remarque Richard Lioger. Ce n'est pas la Région Rhône-Alpes qui le démentira. Depuis plus de vingt ans, la [Société d'équipement du Rhône et de Lyon](#) (Serl) investit dans les sites universitaires. Son objectif : donner une visibilité internationale aux universités régionales.

Des stratégies gagnant-gagnant

Dans d'autres cas, les projets universitaires croisent opportunément des programmes de

restructuration urbaine. A Amiens où 1 habitant sur 5 est étudiant, la ville a conduit un projet de longue haleine. Elle a redéployé en centre-ville les Unités de formation et de recherche de l'Université Picardie Jules-Verne. Trois sites ont été aménagés par la **Société d'économie mixte Amiens Aménagement**. Le dernier aboutit aujourd'hui à la création d'un véritable quartier à l'emplacement de la Citadelle, un fort militaire abandonné depuis les années 90.

C'est une tout autre démarche qu'a suivie à Montaudran, la Société d'économie mixte d'aménagement de Toulouse Métropole, **Oppidéa**. Réputée pour son industrie aéronautique et spatiale, la ville rose s'est placée dans une logique de « cluster », de « grappe » en français, consistant à rassembler sur un même périmètre universités, laboratoires de recherche, start-ups, industries, afin de faciliter les synergies entre toutes les composantes de la filière.

A Nancy, le projet Artem est né de la volonté de regroupement de trois grandes écoles. La **Société Lorraine d'économie mixte d'aménagement Urbain** à Nancy (Solorem) a mis en musique leur projet tout en redonnant vie à un site militaire en friche qui deviendra en 2018 un véritable morceau de ville. *« Jusqu'ici, l'Etat était seul maître d'œuvre. Or avec l'autonomie et la participation accrue des collectivités aux financements, les Epl ont plus que jamais vocation à investir dans le champ universitaire, en mettant en œuvre les stratégies les plus appropriées au contexte local »,* ajoute Richard Lioger. Aujourd'hui selon lui, l'heure doit être au rapprochement avec les universités, *« afin qu'elles aient conscience de notre existence, de ce qu'on peut leur apporter. »* Du gagnant-gagnant en somme.

Pierre Magnetto/Naja